

Habilitation Electrique - Personnel Non électricien

BF HF CHARGE DE CHANTIER

La formation à l'habilitation électrique selon la norme NF C 18-510 est obligatoire, depuis 2012.

Par non-électricien, nous entendons tout personnel ne disposant pas d'un diplôme d'électricien, de type CAP/BEP

Objectifs

Être capable d'effectuer des travaux d'ordre non électrique à proximité d'une installation, d'un ouvrage, de canalisations enterrées ou de fouilles, d'effectuer du déplacement de câble BT ou HT, d'exécuter un travail électrique hors tension.

Public Visé

Personnel encadrant d'entreprises de BTP effectuant des opérations ou au contact de canalisations électriques souterraines non consignées, des sites où le risque électrique est présent. Intervenant du second-oeuvre du BTP, tranchées, canalisations électriques

Pré Requis

- Être âgé de 18 ans
- Maîtrise orale et écrite de la langue française
- Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail, chaussures de sécurité, écran facial, gants isolants...) pour effectuer les travaux pratiques de la formation

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :

- Connaître le risque électrique et savoir s'en protéger
- Être capable d'effectuer en sécurité des interventions sur des canalisations électriques isolées et enterrées
- Être préparé aux évaluations de l'habilitation électrique chargé de chantier BF / HF

Méthodes et moyens pédagogiques

Films, projections et équipements pédagogiques. Exercices en groupes. Remise d'un livret pédagogique individuel.

Travaux pratiques en situation réelle.

Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage.

TEST théorique et pratique.

Parcours pédagogique

Théorie (tronc commun)

- l'évaluation des risques
- les grandeurs électriques
- les dangers de l'électricité
- les mesures de protection
- les limites, zones et opérations liées en fouilles
- les équipements de protection
- les rôles et titres d'habilitation
- les outillages et matériels électriques
- la procédure en cas d'accident électrique
- la procédure en cas d'incendie électrique
- chargé de chantier non électricien BF-HF : rôle et opérations
- travaux en tranchée BF-HF Travaux pratiques sur vos installations

Pratique

- Identifier l'appareillage de protection Reconnaître les dangers
- Identifier les risques dans différents locaux,
- Déterminer le comportement approprié Examen des activités professionnelles dans le cadre habituel de travail de l'opérateur
- Partager ses expériences et savoir rendre compte

Qualification Intervenant(e)s

Formateur expérimenté et pédagogue.

Professionnel passionné et ayant une expérience terrain significative lui permettant d'illustrer son intervention avec des exemples concrets.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Demander un devis par téléphone : 04.72.79.05.82 ; par mail : adv@alyence-groupe.com ou sur notre site internet www.alyence.com
L'accès en formation se fait dès la contractualisation et selon disponibilités

BF HF : effectuer des opérations à proximité ou au contact de canalisations électriques souterraines non consignées.

Méthodes et modalités d'évaluation

- Un contrôle des connaissances théoriques et ainsi qu'une évaluation pratique est réalisé à l'issue de la formation
- Après examen : Remise d'un avis après formation en fonction du poste de travail et des résultats obtenus aux contrôles.
- Délivrance d'un titre d'habilitation pré-renseigné des indices recommandés par le formateur

Modalités d'Accessibilité

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être envisagé afin de faciliter le parcours.

Durée

10.5 Heures
1.5 Jours

Effectif

10